



***ZIP SAGUENAY-CHARLEVOIX***  
***RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015-2016***

# **RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015-2016**

## **FAITS SAILLANTS**

---

### **ADMINISTRATION**

L'administration et la gestion des affaires courantes de la Zip Saguenay-Charlevoix ont été assurées par le directeur général du comité. La permanence a pu bénéficier à cet effet d'un appui soutenu des administrateurs, et ce, tout au long de cette dernière année fiscale. Une technicienne comptable fait le suivi financier de l'organisme à raison d'une demi-journée/semaine. La vérification comptable (mission d'examen) est assumée par la firme Deloitte.

### **AFFAIRES COURANTES**

En regard des affaires courantes, l'année 2015-2016 a été marquée par une activité importante au niveau, en autres, de deux dossiers, soit celui de l'agrandissement de notre territoire et celui de la mise en place d'une future table de concertation régionale (TCR) Saguenay-Charlevoix.

### **DATES DES RENCONTRES POUR LES DOSSIERS TCR ET AGRANDISSEMENT DE LA ZIP**

- ✓ 12 mai 2015 : Rencontre MRC du Fjord-du-Saguenay
- ✓ 13 mai 2015 : Rencontre MRC de Charlevoix (Petite-Rivière-Saint-François)
- ✓ 25 août 2015 : Rencontre MRC de Charlevoix-Est (Clermont)
- ✓ 9 décembre 2015 : Rencontre OBV Charlevoix-Montmorency
- ✓ 22 janvier 2016 : Rencontre avec la Biosphère de Charlevoix.
- ✓ 26 avril 2016 : Rencontre député fédéral Denis Lemieux
- ✓ 5 mai 2016 : Rencontre député provincial Serge Simard

Au niveau de la concertation, le Comité a suivi tout au long de l'année l'évolution de dossiers régionaux qui cadrent directement avec la mission de l'organisme. On parle plus particulièrement ici de l'activité pêche blanche, du projet d'Ariane Phosphate, du projet de Gaz naturel liquéfié à Port Saguenay et des travaux de la table d'harmonisation du parc du Saguenay.

## **VIE ADMINISTRATIVE**

En ce qui a trait à la vie administrative du comité, les membres du conseil d'administration ont été appelés à siéger à deux (2) reprises, en plus d'être invités à l'assemblée générale annuelle. Le conseil exécutif s'est, quant à lui, réuni à quatre (4) occasions au cours de cette dernière année.

Pour animer et encadrer la vie administrative du comité, douze (12) bénévoles ont siégé sur le conseil d'administration de la Zip Saguenay, édition 2015-2016. Depuis quelques années, plusieurs membres ont dû quitter leur poste au sein de notre organisme pour des raisons professionnelles, familiales ou autres. Le défi à court terme reste toujours le même, soit de s'assurer d'une relève pour combler ces départs.

Au niveau de la coordination, le Comité a délégué son directeur aux rencontres de la Commission mixte (ensemble des Zip) et de la Commission marine et à l'assemblée générale annuelle de Stratégies Saint-Laurent (SSL). Il a également participé à différentes réunions ou ateliers.

## **FINANCEMENT DES ZIP.**

En ce qui concerne le financement des Zip, la période 2015-2016 a coïncidé avec la cinquième année de la mise en place de la nouvelle entente du Programme Zip (2011-2026). Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011, l'ensemble des Comités Zip travaille à l'intérieur d'une nouvelle approche de gestion administrative. Cette manière de fonctionner s'inscrit dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent (PASL) 2011-2026 et résulte de l'application par Environnement Canada de règles ministérielles adaptées au financement du Programme ZIP.

Au cours des années précédentes, le comité Zip Saguenay, comme tous les autres comités, recevait un budget de fonctionnement statutaire de 75 000 \$ par année de la part d'Environnement Canada. Ce montant pouvait être affecté à l'administration générale de l'organisme afin de pouvoir travailler dans une large mesure à la réalisation de projets « terrain ». Depuis avril 2011 ce financement est associé uniquement à l'atteinte de résultats découlant d'exercices de concertation reliés aux priorités environnementales ciblées par le gouvernement fédéral (conservation de la biodiversité, pérennité des usages et amélioration de la qualité de l'eau).

En début de chaque année, le comité Zip Saguenay soumet à Environnement Canada une planification qui doit être acceptée par les gestionnaires du Programme ZIP. Les coûts reliés à la réalisation des activités ciblées ne peuvent dépasser 75 000 \$. En fin d'année, chaque élément de la planification est évalué à partir d'indicateurs précis qui permettent d'évaluer le rendement de l'organisme et de jauger de la qualité du livrable. Afin de pouvoir boucler son budget annuel, le Comité Zip Saguenay a continué et continuera à concevoir et à réaliser des projets « terrain » en collaboration avec ses différents partenaires.

*Calendrier des réunions administratives de la Zip Saguenay-Charlevoix*  
*Avril 2015 à Mars 2016*

**RÉUNIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF**

- \* 3 juin 2015
- \* 4 novembre 2015
- \* 12 janvier 2016
- \* 16 mars 2015

**RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- \*3 juin 2015 (Assemblée générale annuelle)
- \* 4 novembre 2015
- \* 12 janvier 2016

**RÉUNIONS DES COMITÉS ZIP**

- \* Commission mixte des Comités Zip (14 mai 2015 — Québec)
- \* AGA de Stratégies Saint-Laurent (15 mai 2015 — Québec)
- \* Commission marine (2 septembre 2015 – Carleton-sur-Mer)
- \* Commission mixte (10 février 2016 – Québec)
- \* AGA spéciale SSL (10 février 2016 – Québec)

**ACTIVITÉS DE CONCERTATION RÉALISÉES SELON LA PLANIFICATION DÉPOSÉE À ENVIRONNEMENT CANADA (2015-2016)**

TITRE DE L'ACTIVITÉ	BRÈVE DESCRIPTION	État d'avancement
<b>Concertation et engagement environnemental.</b>	Représentation, consultation, table de travail ou support auprès des organismes et partenaires du milieu afin d'améliorer l'écosystème de la rivière Saguenay et du fleuve Saint-Laurent	Se poursuit l'an prochain
<b>Bulletin d'information « Au fil du Fjord » et mise à jour du site internet.</b>	Quatre (4) parutions par année : juin, septembre, décembre et mars. Ce bulletin est envoyé par courriel à 300 personnes ou organismes et est également disponible sur notre site internet. En raison de l'agrandissement de notre territoire, nous avons changé le nom de notre bulletin en mars 2016 : <b>Du Fjord eau fleuve</b> . De même, en raison de cette nouvelle réalité, nous avons actualisé notre site internet à la fin de notre année fiscale	Se poursuit l'an prochain/
<b>Activités connexes de représentation et mise à jour du PARE.</b>	Représentation de la Zip Saguenay-Charlevoix à des activités de concertation non prévues dans son volet : concertation et engagement social.	Terminé/Se poursuit l'an prochain/
<b>Suivi du dossier : protection et mise en valeur des frayères à éperlan arc-en-ciel de la rivière Saguenay. (Référence à des correspondances avec monsieur Patrick Vincent, directeur général du MPO, Région de Québec afin d'avoir un statut spécial pour ce corridor de la rivière Saguenay))</b>	<p><b>La Loi sur les océans</b> permet de mettre en place des aires marines protégées afin de protéger la biodiversité marine et les services écologiques du milieu marin. Cette loi ne s'applique qu'en milieu marin et ne peut donc pas être utilisée pour protéger les frayères à éperlan, lesquelles sont localisées en eau douce.</p> <p><b>La Loi sur les espèces en péril</b> permet de protéger les espèces en péril et de voir à leur rétablissement, notamment par l'identification et la protection de leur habitat essentiel. Le MPO est responsable des espèces aquatiques. Comme l'éperlan arc-en-ciel de la rivière Saguenay ne possède pas un statut d'espèce en péril en vertu de la loi, celle-ci ne peut être appliquée pour protéger les frayères.</p> <p><b>La Loi sur les pêches</b> vise quant à elle la protection des pêches commerciales, récréatives et autochtones, et ce, autant en eau douce qu'en milieu marin. Le MPO analyse les propositions</p>	Terminé/Se poursuit selon les opportunités

	<p>de projets qui pourraient causer des dommages sérieux aux pêches et s'assure que les promoteurs de projets mettent en place les mesures d'atténuation appropriées pour réduire ou éviter les dommages sérieux aux pêches. Dans certains cas, le MPO peut refuser que des projets aillent de l'avant lorsque les dommages sérieux représentent un risque important pour les pêches. Lors de sa prise de décision, le MPO tient compte de toutes les informations disponibles. Ceci inclut les informations que la Zip a produites sur l'éperlan de la rivière Saguenay. Les frayères à éperlan de la rivière Saguenay sont ainsi protégées contre des projets de développement qui causeraient des dommages sérieux aux pêches.</p>	
<p><b>Agrandissement de notre territoire vers la région de Charlevoix et ébauche de la mise en place d'une Table de concertation régionale (TCR) Saguenay-Charlevoix.</b></p>	<p>Rencontres avec différents intervenants de la région de Charlevoix pour leur expliquer la raison de l'agrandissement de notre territoire actuel vers la zone fluviale orpheline composée des MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est. On a profité de ces réunions pour les informer de la mise en place d'une table de concertation régionale (TCR) Saguenay/Charlevoix qui devrait voir le jour au cours des prochains mois ou années.</p> <p>L'adoption de notre nouveau nom (Zip Saguenay-Charlevoix) a été enregistrée au Registre des entreprises du Québec en janvier 2016. Un nouveau logo, de nouveaux panneaux publicitaires ainsi que de nouveaux en-têtes de lettres et de chèques ont été produits pour régulariser ce changement.</p>	<p>Se poursuit l'an prochain en regard de la TCR Saguenay-Charlevoix</p>

**PROJETS ET ACTIVITÉS RÉALISÉS HORS PROGRAMME (2015-2016)**

TITRE	DESCRIPTION/PROJETS « TERRAIN »	État d'avancement
<b>Projet Parc Éperlan (Lac Kénogami)</b>	Aménagement de bandes riveraines en bordure d'un parc public et qui sert d'accès pour un débarcadère pour les amateurs d'activités nautiques.	Terminé/
<b>Caractérisation des milieux humides et inventaire des dépotoirs sauvages à l'intérieur de la frange fluviale de la MRC de Charlevoix</b>	Faire l'inventaire de tous les milieux humides compris entre les municipalités des Éboulements et de Petite-Rivière-Saint-François et recenser les dépotoirs sauvages compris sur ce même corridor fluvial.	Terminé/
<b>Projet de suivi de la lagune (embouchure rivière Ha! Ha!)</b>	Suivi de la performance des aménagements mis en place. Projet supervisé par le MPO et s'inscrivant dans une mesure de compensation pour la réfection du quai des Grandes-Bergeronnes.	Terminé/
<b>Restauration du Bras Cimon [Mine Niobec] — Phase IV</b>	Nettoyage de 1,4 km du ruisseau Cimon. Démantèlement d'embâcles et de barrages de castor. Aménagement de deux (2) seuils et de deux (2) frayères à ombles de fontaine. Travaux correcteurs de certains aménagements mis en place (ajout de gravier, rehaussement de seuils, etc.). Ensemencement de 16 200 ombles de fontaine.	Se poursuit l'an prochain/
<b>Projet Pêche en herbe</b>	Initier des jeunes de trois [3] écoles primaires à la pratique de la pêche sportive à l'embouchure de la rivière Ha! Ha!. Participation à des ateliers de formation en lien avec la pêche.	Se poursuit l'an prochain/
<b>Pêche blanche</b>	Campagne de mobilisation pour inciter les pêcheurs sur glace des villages de La Baie à récupérer leurs matières résiduelles. Partenaires : Ville de Saguenay, Fonds AES, Hydro-Québec et l'école secondaire Les Grandes Marées.	Se poursuit l'an prochain/

<b>Ville de Saguenay</b>	Plantation parc public, secteur Bagotville (arrondissement de La Baie). Suivi plantation à l'îlet. Suivi du dossier de la Croix du Centenaire.	Se poursuit l'an prochain/
<b>Activités communautaires</b>	Travaux de nettoyage à Rivière-Éternité avec les élèves de l'école Marie-Médiatrice. Projet de Grand nettoyage des rivages canadiens (terrain PFR, arrondissement de La Baie). Journée mondiale de l'eau au Musée du Fjord (mars 2016).	Se poursuit l'an prochain/